

Le Crest



Distance ↔ 11 km	Durée 🕒 3h15	Difficulté 📊 Modéré	Dénivelé ⬆️⬆️⬆️ +355 m	Balisage Jaune
----------------------------	------------------------	-------------------------------	----------------------------------	---

 **Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.**

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Chanonat

Adresse de départ

Parking - Mairie
63450 Chanonat

Accès au point de départ

De Clermont-Ferrand prendre la D89 direction Le Mont-Dore. Après Saulzet-le-Chaud, prendre la D120 à gauche direction Opme, poursuivre jusqu'à Chanonat. Parking derrière la mairie.

Description du parcours

Les maisons vigneronnes se succèdent dans les petites rues escarpées du Crest. Dominé par une tour, ce village offre un vaste panorama sur le plateau de Gergovie, la vallée de l'Allier, le Livradois, le Sancy et la Chaîne des Puys.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, descendre la rue du Chabris. Avant le pont, prendre à droite rue du Sault de Guillaume qui longe l'Auzon. Au sommet du raidillon, tourner à gauche, traverser l'Auzon et monter à droite le chemin de terre (vue sur les jardins et le château de la Batisse) puis continuer jusqu'au deuxième sentier herbeux à gauche.

Étape 2 : Prendre le sentier en sous-bois, le suivre jusqu'à un large chemin et virer à gauche. À la fourche, continuer à droite jusqu'à un croisement.

Étape 3 : Descendre sur la droite un large chemin sur environ 1,5 km, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une intersection.

Étape 4 : Monter le chemin à droite. Au sommet de la côte, bifurquer à gauche sur le chemin du plateau de la Serre en direction du Crest (panorama sur la chaîne des Puys, le plateau de Gergovie et la plaine de la Limagne). À la fourche avant le village, descendre à gauche jusqu'à l'église, place du Moutier.

Étape 5 : Prendre la ruelle à l'angle de la rue Neuve et, au carrefour, virer à droite. Au carrefour de la rue du château et de la rue du Muret (panorama hors circuit en AR jusqu'au sommet de la butte), contourner la mairie et la tour du château par la rue du Muret et la rue du Chemin de Ronde. Suivre la rue St-Esprit et descendre par la première rue à droite, tourner à gauche et emprunter l'escalier à droite. Traverser la rue Paul Gaubin et prendre la rue Sous les Murs, puis à droite descendre la rue du Bosquet jusqu'à la route.

Étape 6 : Tourner à gauche puis, à la fourche, quitter le chemin de la Belette et prendre à gauche jusqu'à la route D3. L'emprunter à droite sur 20 m et prendre à gauche le chemin du Thuel St Pierre. Rester sur le chemin principal sur environ 1,6 km jusqu'à l'intersection déjà rencontrée au point 3. Descendre à droite et, parvenu à une fourche, prendre à droite. Au premier carrefour en T, tourner à gauche ainsi qu'au second. Longer le ruisseau et le franchir par une passerelle. Suivre la rue de la Fondette qui ramène au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.